

## NOTE DE PRESENTATION BUDGET PRIMITIF 2024 CENTRE COMMERCIAL

### Centre commercial du Pré des Saules : approbation du Budget Primitif 2024

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget CENTRE COMMERCIAL est un budget annexe de la commune de Bellignat.

Il retrace les dépenses et recettes prévues pour le fonctionnement et l'investissement des commerces, de la salle famille et de l'espace médical situés place des arcades à Bellignat.

Dans le cadre du programme d'aménagement urbain, le budget intègre, outre l'ingénierie (maîtrise d'œuvre), les travaux de l'agrandissement de l'espace médical qui se sont achevés, et dont l'inauguration a eu lieu le 04 avril 2023.

Globalement, le budget primitif pour l'exercice 2024 s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	172 077.15 €	172 077.15 €
INVESTISSEMENT	214 453.23 €	214 453.23 €
<b>TOTAL</b>	<b>386 530.38 €</b>	<b>386 530.38 €</b>

Le budget CENTRE COMMERCIAL, établi par chapitre, intègre les résultats du compte administratif 2023 = 154 900.38 € :

- Résultat de clôture de fonctionnement = 49 707.15 €
- Résultat de clôture d'investissement = 136 993.23 €

Restes à réaliser en investissement = 31 800.00 €

*Dernières factures à recevoir pour réaménagement, extension espace santé*

### Section de fonctionnement

#### LES DEPENSES :

Charges à caractère générale (eau, énergie, matériel entretien bâtiment, taxe foncière ...)	120 107,15 €
Dotations aux amortissements	50 000,00 €
Charges financières (remboursement intérêts des emprunts)	1 470,00 €
Charges exceptionnelles (réduction de recette sur exercices antérieurs)	500,00 €
	<b>172 077,15 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
001-210100319-20240409-D\_2024\_04\_09\_12-BF  
Date de télétransmission : 10/04/2024  
Date de réception préfecture : 10/04/2024

## LES RECETTES

Résultat de fonctionnement reporté	49 707,15 €
Opérations d'ordre	8 370,00 €
Eau et charges commerces et espace médical	14 000,00 €
Loyers commerces et espace médical	100 000,00 €
	<u>172 077,15 €</u>

Pour 2024, l'arrivée d'une orthoptiste viendra enrichir l'offre de soin au sein de cet espace : centre dentaire, médecin généraliste, étioopathes, infirmière et psychologue.

## Section Investissement

### LES DEPENSES

Opérations d'ordre	8 370,00 €
Emprunts et dettes assimilées (remboursement capital des emprunts)	24 100,00 €
Immobilisations corporelles (mobilier, informatique, mat. bureau & divers)	70 183,23 €
Immobilisations en cours (travaux bâtiment)	111 800,00 €
	<u>214 453,23 €</u>

### LES RECETTES

Excédent d'investissement reporté	136 993,23 €
Dotations aux amortissements	50 000,00 €
Subventions d'investissement (extension espace médical)	27 000,00 €
<i>Solde Région</i>	
Dépôts et cautionnements reçus	460,00 €
	<u>214 453,23 €</u>

Un emprunt de 350 000 € a été contracté en 2019.

Il est remboursé sur une durée de 15 ans avec un remboursement du capital de 22 967 € pour 2024.

Aucun emprunt n'est prévu en 2024.